



InterCLE Vouge/Ouche
25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin
Téléphone : 03 80 30 76 79
Courriel : intercle@orange.fr
Site Internet : <http://intercle.fr/>

APPEL À PROJET

Animation de séances pédagogiques (CM1-CM2) :
**La Cent-Fonts et la Nappe Dijon Sud, de l'eau à
protéger !**

**ACTION ISSUE DU CONTRAT DE NAPPE DE DIJON
SUD (2022-2024)**

1. Contexte

L'InterCLE Vouge/Ouche, en charge de la **gestion de la nappe de Dijon Sud**, souhaite vulgariser auprès du jeune public les **enjeux et intérêts de préserver les eaux souterraines** qui sont intimement liées aux **eaux superficielles** (Cent Fonts) et à la **biodiversité**.

Nous considérons que sensibiliser la génération de demain permet non seulement de développer les comportements souhaités des futurs adultes, mais aussi d'influencer les parents et adultes de leur entourage. L'objectif est de leur **donner les clés** pour un territoire plus respectueux des équilibres entre **l'homme et la nature**.

L'InterCLE fait appel aux **compétences pédagogiques** de l'association **Pirouette Cacahuète** pour l'animation des séances. Une **valorisation des séances pédagogiques** réalisées dans le cadre de cet appel à projet sera effectuée en fin d'année scolaire 2023 (en y intégrant les restitutions des élèves faites par l'enseignant(e)).

La séance dédiée au jeu sur les économies d'eau, si souhaitée par l'enseignant(e), sera animée par l'InterCLE Vouge/Ouche.

2. Les conditions pour candidater à l'appel à projet

- Les séances s'adressent aux niveaux **CM1-CM2** ;
- Les établissements scolaires devront faire partie des communes suivantes : Dijon, Barges, Brochon, Chenôve, Corcelles-lès-Cîteaux, Couchey, Fénay, Fixin, Gevrey-Chambertin, Izeure, Longvic, Marsannay-la-Côte, Noiron-sous-Gevrey, Perrigny-lès-Dijon, Saint-Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-Rue ;
- Le sujet de l'appel à projet devra **s'intégrer dans le projet pédagogique global** de l'enseignant(e) ;
- La **restitution** d'un ou de plusieurs documents synthétisant les informations retenues sur les eaux souterraines, les eaux superficielles et la biodiversité (aquatique) est demandée.

Le nombre de classes pouvant être retenu étant limité, l'InterCLE sélectionnera les dossiers complets, répondant aux critères de sélection. Pour qu'un maximum de communes situées sur la nappe puisse bénéficier de ces animations, une classe par école et par commune sera retenue.

3. Aspects financiers

Pour les établissements dont dossier de candidature a été validé par l'InterCLE :

- Les interventions pédagogiques de l'association Pirouette-Cacahuète sont gratuites.
- L'animation du jeu portant sur les économies d'eau est également gratuite. Ce jeu ne sera proposé que si l'enseignant le demande spécifiquement dans le formulaire d'inscription.
- Il est à noter que **les frais de transport liés aux déplacements des élèves ne seront pas pris en charge par l'InterCLE**. La séance en extérieur aura lieu aux abords de la Cent Fonts à Fénay ou à proximité d'un cours d'eau situé sur la nappe de Dijon Sud proche de l'école.

4. Les dossiers de réponse au présent appel à projets

a. Contenu du dossier

Il suffira simplement de remplir la fiche d'inscription. Toute pièce complémentaire servant à compléter le dossier sera examinée.

b. Le dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature dûment remplis et signés (fiche d'inscription et éventuelles pièces complémentaires) seront transmis en version électronique ou papier à l'attention de Mme Thilini PASQUWELAGE de l'InterCLE Vouge/Ouche.

Adresse pour un dépôt en main propre ou par courrier :
25 Avenue de la gare
21220 Gevrey-Chambertin

Adresse d'envoi électronique :
intercle@orange.fr

Les dossiers devront comporter la mention « Appel à Projets 2023 - Découvrons l'interaction entre la nappe de Dijon Sud, la Cent Fonts et la biodiversité ». Les candidats remplissant les conditions décrites ci-dessus devront transmettre leurs dossiers complets avant le **18 janvier 2023 inclus**.

5. Échéancier

Janvier 2022 : diffusion de l'appel à projets

3 février 2023 : date limite de réception des dossiers par l'InterCLE Vouge/Ouche

4^{ème} semaine de février 2023 : sélection des projets

À partir de mars 2023 : réalisation des projets scolaires

Septembre 2023 : restitution et mise en valeur des différents projets au sein de l'InterCLE Vouge/Ouche et ses partenaires

6. Renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour la constitution du dossier, les candidats peuvent contacter Mme Thilini PASQUWELAGE

Email : intercle@orange.fr
Tel : 03 80 30 76 79